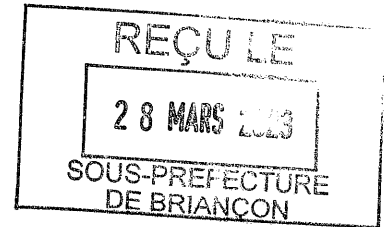


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉCISION DU MAIRE

N° DEC 2023.03.24/047

Thème : RESSOURCES NUMERIQUES ET INFORMATIQUES

Objet : Avenant au contrat n° 1 de maintenance et de fourniture de cartouches pour les photocopieurs Ricoh

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2122-22 (4°, 11° et 16°), L.2122-23, L.2131-1 et L.2131-2 ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 3 juillet 2020 ;

Vu la délibération n°DEL.2020.10.01/108 du conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, portant délégation au Maire pour exercer au nom de la commune les attributions indiquées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le contrat n° 1 passé entre la société Ricoh et la Ville de Briançon pour la maintenance et la fourniture de cartouches pour les photocopieurs de l'école mi chaussée, de la Police Municipale et du service Finances.

Considérant que le budget pour l'acquisition de services de ressources numériques et informatiques fournis à la Ville de Briançon est porté par la Communauté de Communes du Briançonnais.

DECIDE

Article 1

De valider les termes de l'avenant pour le changement de propriété du contrat mentionné ci-dessus au nom de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Article 2

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée dans les conditions réglementaires habituelles, publiée au recueil des actes administratifs de la commune, notifiée à l'intéressé et transmise :

- au représentant de l'État dans l'arrondissement de Briançon ;
- au receveur municipal.

Fait à Briançon, le

Le Maire,

Arnaud MURGIA

Transmise le : **28 MARS 2023**

Affichée le : **31 MARS 2023**

Notifiée le : **31 MARS 2023**



Par délégation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services

Contrat

Ricoh
Sérénité
Services

RICOH
imagine, change.

AVENANT CONTRAT N° 30102288 POUR
CHANGEMENT DE PROPRIETE AU NOM DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
BRIANCONNAIS

Janvier
23

Client : COMMUNE DE BRIANCON

1 rue Aspirant Jan - BP 28 05105 BRIANCON CEDEX

Numéro d'opportunité :

Nouveau contrat Ricoh Sérénité Services
 Avenant au contrat Ricoh Sérénité Services n° 30102288

Exemplaire Client
 Exemplaire Ricoh



RICOH
imagine. change.

Le Client achète ou loue à RICOH France le(s) matériel(s) énoncé(s) aux présentes, selon les modalités ci-après exposées. Par ce contrat, sont également définies les modalités de la maintenance attachée au(x) matériel(s) ainsi que, le cas échéant, celles relatives au(x) autre(s) service(s) fourni(s) par Ricoh France.

R1 - DÉSIGNATION DES PARTIES

Entre, le Client :

Nom ou raison sociale : COMMUNE DE BRIANCON
Adresse : 1 rue Aspirant Jan - BP 28
Code postal : 05105 Ville : BRIANCON CEDEX APE / NAF : 8411Z
Tél. : 0492213597 E-mail : Siret : 21050023700016
Forme juridique : SA SAS SARL Affaire personnelle Association Administration Autres (préciser) : COLLECTIVITE TERRITORIALE
Capital (€) : SIREN : 210500237 Date de création : Activité :
Effectif :

Adresse de facturation 1
Nom ou raison sociale : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS Location Ricoh ou vente au comptant* Maintenance Pages Services (cochez la ou les cases appropriées)
Code postal : 05105 Adresse : 1 rue Aspirant Jan - BP 28
Tél. direct : 0492215305 Ville : BRIANCON CEDEX
Banque : Contact facturation : Laurent NOEL E-mail : informatique@mairie-briancon.fr
Adresse de la banque :

Adresse de facturation 2 (si nécessaire)
Nom ou raison sociale : Location Ricoh ou vente au comptant* Maintenance Pages Services (cochez la ou les cases appropriées)
Code postal : Adresse : Ville :
Tél. direct : E-mail :
Banque : Contact facturation : Adresse de la banque :

*Si l'entité devant être facturée est différente de l'entité qui passe la commande et que l'établissement de financement cessionnaire n'est pas agréé par RICOH, cette entité règle à RICOH le prix de vente au nom et pour le compte du Client. En cas de défaut de paiement par cette entité dans les délais précisés au présent contrat, le Client devra payer directement et sans délai la somme impayée à RICOH.

Et :

Ricoh France Société par Actions Simplifiée au capital de 12 894 835,75 €	AGENCE
Siège social : Parc ICADE « Paris Orly-Rungis » / 7-9 avenue Robert Schuman BP 70102 94150 Rungis Cedex R.C.S. : Créteil 337 621 841 - Siret : 337 621 841 009 03 - APE 4666Z	N° unique : 0 892 012 012 (qualité 0,31 € TTC/mois) Web : www.ricoh.fr

Numéro d'opportunité :
Version Janvier 2023

R2 - FORMATION DU CONTRAT

Le Contrat est formé des conditions particulières (R1 à R6), des principes généraux et conditions générales figurant dans ce document, et, le cas échéant, des fiches de qualification informatique et des recettes d'installation pour les matériels connectés, les logiciels et les services. Le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance de toutes ces conditions et principes avant la signature du Contrat et les accepter sans réserve. Le Contrat est établi en deux exemplaires strictement identiques, à l'exception du cartouche figurant sur cette page servant à désigner l'exemplaire destiné au Client et celui destiné à Ricoh. Chaque page du Contrat doit être paraphée par chacune des deux parties et numérotée dans sa continuité à partir de la présente page. «Tout litige entre les parties concernant notamment l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris. Le présent contrat est régi par le droit français. Ricoh France se réserve la faculté, pendant 30 jours à compter de la signature du contrat, de le dénoncer par lettre recommandée avec avis de réception si les prix ou conditions stipulés ne sont pas conformes aux prix et conditions en vigueur à cette date. Le présent contrat est soumis, préalablement à son exécution, à l'approbation de la direction financière de Ricoh France.

Pour Ricoh France

Nom : GUIRAMAND Prénom : PHILIPPE

Qualité : IDV CR Tél : 06 27 47 45 26

Date et signature :

Pour le Client

Nom : Prénom :

Qualité : Tél :

Date, signature et cachet commercial :

Les frais de gestion sont offerts en cas de signature électronique du contrat. Dans le cadre d'une signature papier, des frais de gestion seront appliqués au tarif de 150€ HT.

Le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance de toutes ces conditions et principes avant la signature du Contrat et les accepter sans réserve.



Les « Conditions générales de ventes applicables sont celles de Janvier 2023 ». <https://pro.ricoh.fr/conditions-generales-de-vente-cgv/>



Par délégation,
Béa* ALIER
Direct. Services

R3 - DESCRIPTION DES MATÉRIELS, DES ACCESSOIRES, DES LOGICIELS, DE LA MAINTENANCE ET DES SERVICES Bon de commande

Date de livraison souhaitée :	Réf. client pour factures achat/location : Réf. client pour factures maintenance/services :	Validité de la réf. (en mois) : Validité de la réf. (en mois) :	Ces références apparaîtront sur les factures
-------------------------------	--	--	--

Durée du contrat : mois Périodicité de facturation : Trimestrielle Mensuelle

Site de livraison / installation (cf. § R4)	Désignation ou n° de série (pour matériel déjà en service)	Qté	Achat comptant <i>Prix unitaire (€ HT)</i>	Loyers (Location Ricoh) <i>Prix unitaire (€ HT) par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>	Forfaits		Nbre de pages engagées		Prix par page A4 (engagement)		Prix par page A4 (facturation au réel ou pages sup.)	
					<i>Prix unitaire (€ HT) par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>		<i>Par matériel et par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>		<i>Facturation terme à échoir.</i>		<i>Facturation terme échu.</i>	
					Maintenance	Service	Noir	Couleur	Noir	Couleur	Noir	Couleur
	IN SITU - MP 4055ASP	1										0,00315
	- N° de série : C378J800042											
	ECOLE MI CHAUSSEE											
	IN SITU - MP C3004EXASP	1										0,00324 0,02965
	- N° de série : C718J800764											
	POLICE MUNICIPALE											
	IN SITU - MP C4504EXASP	1										0,00324 0,02965
	- N° de série : C738M600362											
	POLE RESSOURCES FINANCES											
	IN SITU - MP C4504EXASP	1										0,00324 0,02965
Total HT, tous matériels et services												
TVA												
Total TTC, tous matériels et services												

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR MATÉRIEL DÉJÀ EN PLACE

Modèle	Numéro de série	Date de mise en service	Date du relevé compteurs	Compteur noir	Compteur couleur
MP 4055ASP	C378J800042	06/09/2018	10/03/2023	545793	0
MP C3004EXASP	C718J800764	06/09/2018	09/03/2023	51216	32249
MP C4504EXASP	C738M600362	06/09/2018	10/03/2023	384128	300710
MP C4504EXASP	C738M600372	06/09/2018	10/03/2023	220289	217662

R3 – DESCRIPTION DES MATÉRIELS, DES ACCESSOIRES, DES LOGICIELS, DE LA MAINTENANCE ET DES SERVICES

Suite

Utiliser ce formulaire si l'espace alloué au bon de commande dans le paragraphe R3 est insuffisant

Durée du contrat : mois Périodicité de facturation : Trimestrielle Mensuelle

Site de livraison / installation (cf. § R4)	Désignation ou n° de série (pour matériel déjà en service)	Qté	Achat comptant <i>Prix unitaire (€ HT)</i>	Loyers (Location Ricoh) <i>Prix unitaire (€ HT) par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>	Forfaits		Nbre de pages engagées		Prix par page A4 (engagement)		Prix par page A4 (facturation au réel ou pages sup.)	
					<i>Prix unitaire (€ HT) par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>		<i>Par matériel et par période de facturation. Facturation terme à échoir.</i>		<i>Facturation terme à échoir.</i>		<i>Facturation terme échu.</i>	
					Maintenance	Service	Noir	Couleur	Noir	Couleur	Noir	Couleur
	- N° C738M600372 Cabinet du Maire											
Total HT, tous matériels et services												
TVA												
Total TTC, tous matériels et services												

R4 - LIVRAISON, INSTALLATION ET REPRISE

Adresse de livraison et d'installation 1		Nom du site de livraison et d'installation (tel qu'indiqué dans le bon de commande) :	
Raison sociale :	Code postal :	Adresse :	
Interlocuteur livraison :	Ville :	Tél. direct :	E-mail :
Interlocuteur relevé compteurs :	Etage :	Tél. direct :	E-mail :
Description du site : Bâtiment :		Bureau :	

Adresse de livraison et d'installation 2 (si nécessaire)		Nom du site de livraison et d'installation (tel qu'indiqué dans le bon de commande) :	
Raison sociale :	Code postal :	Adresse :	
Interlocuteur livraison :	Ville :	Tél. direct :	E-mail :
Interlocuteur relevé compteurs :	Etage :	Tél. direct :	E-mail :
Description du site : Bâtiment :		Bureau :	

Adresse de livraison et d'installation 3 (si nécessaire)		Nom du site de livraison et d'installation (tel qu'indiqué dans le bon de commande) :	
Raison sociale :	Code postal :	Adresse :	
Interlocuteur livraison :	Ville :	Tél. direct :	E-mail :
Interlocuteur relevé compteurs :	Etage :	Tél. direct :	E-mail :
Description du site : Bâtiment :		Bureau :	

Reprise de matériels usagés. Dans le cas de la reprise d'un matériel dont Ricoh n'est pas propriétaire, fournir obligatoirement la facture de cession de celui-ci.

Site	Marque	Modèle	Matricule	Poids	Etage

R5 - MODES DE FINANCEMENT, DE FACTURATION ET DE RÈGLEMENT

Financement

- Achat comptant Acompte égal à 30 % du montant de l'achat comptant, soit €HT
 Location financière Voir conditions générales et particulières du contrat de financement du leaser
 Location Ricoh

Type de facture

- Une facture unique par contrat regroupant les loyers (location Ricoh), les forfaits, les pages (engagement et pages supplémentaires ou consommation réelle)
 Deux factures par contrat. L'une regroupant les loyers (location Ricoh), les forfaits, les pages engagées et l'autre regroupant les pages supplémentaires ou la consommation réelle

Modalités de règlement des loyers/vente au comptant

- Prélèvement automatique (signer le mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB)
 Virement

NB. Les délais de règlement sont définis dans les Conditions Générales de Vente

Commentaires Marchés Publics :
Mandat Administratif

Modalités de règlement de la maintenance

- Prélèvement automatique (signer le mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB)
 Virement

NB. Les délais de règlement sont définis dans les Conditions Générales de Vente

PAIEMENT PAR MANDAT ADMINISTRATIF , PROLONGATION CONTRAT A VENANT N° 30102288, RENOUVELLABLE 2 FOIS, PAR PERIODE DE 12 MOIS, CHANGEMENT PROPRIETAIRE

R6 - MODES DE RELEVÉ COMPTEURS

1 - @Remote

@remote est le système de télédiagnostic de Ricoh qui automatise, pour la plupart des équipements de copie et d'impression connectés au réseau local, les relevés des compteurs ainsi que, selon les matériels, les commandes de consommables et les déclenchements d'interventions techniques. Les tarifs de maintenance intègrent les gains de productivité apportés par @remote.

- Installation et mise en œuvre de @Remote sur les équipements indiqués au paragraphe R3 (option par défaut).
 Pas d'installation de @Remote sur les équipements indiqués au paragraphe R3, en raison de l'un au moins des motifs suivants :
- a) les équipements ne sont pas compatibles avec @Remote ;
 - b) ils ne seront pas couverts par un contrat de maintenance facturé à partir des relevés des compteurs ;
 - c) ils ne seront pas connectés en réseau local bien que leur configuration permette techniquement l'utilisation de @Remote.
- Dans ce cas, le relevé des compteurs s'effectue par e-mail (renseigner le paragraphe 2 ci-dessous).

2 - E-mail

Interlocuteur relevé compteurs :

Tél. direct :

E-mail :
(à remplir en MAJUSCULES)

Si plusieurs interlocuteurs relevé compteurs (installation multiples), renseigner impérativement chaque adresse e-mail au paragraphe R4 - Livraison, installation et Reprise.

Constitution d'un fichier regroupant toutes les machines dans le cadre d'une gestion parc (cocher si nécessaire)

- Si aucune adresse e-mail est renseignée, Ricoh France envoie une demande de relevé compteurs par courrier (cf. Conditions Générales de maintenance et de services)